

RCS : AURILLAC Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00063 Numéro SIREN : 828 270 322 Nom ou dénomination : 3C INSTAL 15
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000610

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AURILLAC

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000610**
n° de gestion : **2017B00063**
n° SIREN : **828 270 322 RCS Aurillac**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aurillac certifie avoir procédé le 26/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

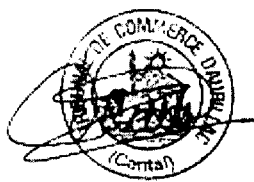
3C INSTAL 15 - Société par actions simplifiée
la Grange de Guiral 15290 Omps -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



136657

Désignation de l'entreprise		SASU 3C INSTAL 15		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		LA GRANGE GUIRAL		15290 OMPS	
Numéro SIRET *		8 2 8 2 7 0 3 2 2 0 0 0 1 3		3209100610	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 4	
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 0 0 6 2 0 1 8		3 0 0 6 2 0 1 7	
		Brut		Amortissements - Provisions	
		1		2	
		Net		Net	
		3		4	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	7 268	030	1 521
	Immobilisations financières * (1)	040	1 600	042	1 600
	Total I (5)	044	8 868	048	7 347
					4 132
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	484	066	484
	Créances (2)	068	286 985	070	286 985
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	65 109	074	65 109
	Valeurs mobilières de placement	080	200	082	200
	Disponibilités	084	64 041	086	64 041
	Charges constatées d'avance *	092		094	585
	Total II	096	416 818	098	416 818
Total général (I+II)	110	425 686	112	424 165	54 333
PASSIF					
		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	120	2 000
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126		126	
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	
	Report à nouveau	134	(294)	134	(294)
	Résultat de l'exercice	136	178 229	136	(294)
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	179 935	142	1 706
	Provisions pour risques et charges	154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	18 434	156	28 369
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	134 465	166	17 742
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	91 332	172	6 517
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	244 231	176	52 628
Total général (I + II + III)	180	424 165	180	54 333	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Pierre CAUDÉRIE

@COM CANTAL AUVERGNE

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SASU 3C INSTAL 15		Exercice N clos le		13 0 0 6 2 0 1 8 J		Exercice N-1 clos le		13 0 0 6 2 0 1 7 J		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE																		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires			209				210							
	Production vendue	biens				215				214								
		services *				217				218		844 943		37 720				
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222									
	Production immobilisée *								224									
	Subventions d'exploitation reçues								226									
	Autres produits								230		1							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232		844 944		37 720				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234									
	Variation de stock (marchandises) *								236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238		79 009		5 609					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240									
	Autres charges externes * :			dont crédit bail : mobilier 6 948 - immobilier					242		431 233		25 442					
	Impôts, taxes et versements assimilés			dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243				244		1 247		428			
	Rémunérations du personnel *								250		66 093		4 996					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		12 273		1 052					
	Dotations aux amortissements *								254		1 340		181					
	Dotations aux provisions								256									
	Autres charges			dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259				262		1		0			
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260											
Total des charges d'exploitation (II)										264		591 195		37 708				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		253 749		12				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								(III) 280									
	Produits exceptionnels								(IV) 290									
	Charges financières								(V) 294		1 545		306					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347					300								
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinqui D)			348													
	Impôts sur les bénéfices *								(VII) 306		73 975							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310		178 229		(294)				
B - RÉSULTAT FISCAL										312		178 229		314				
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318									
	Provisions non déductibles *								322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		73 975							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247					330									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (Part de loyers dispensés de réintégration)		249				251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997							
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies)			986			Zone franche urbaine (44 octies et octies A)		987		Zones de revitalisation de la défense (44 octies)		127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)			981			Jeune entreprise innovante (44 septies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecimes)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		990		
Divers (44 quaterdecies)			345			Investissements outre-mer		344		Crédance due au report en arrière du déficit		346						
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655											350				
														2 882				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		249 322		354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356									
	Déficits antérieurs reportables : *			5 360			sont imputés sur le résultat :				360		530					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		248 792		372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3C INSTAL 15

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 313	442	2 955	444		446	7 268	7 268
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	1 600	484		486	1 600	1 600
TOTAL		490	4 313	492	4 555	494		496	8 868	8 868

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	181	532	1 340	534		536	1 521
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570	181	572	1 340	574		576	1 521

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septes
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 3C INSTAL 15

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	530
Déficits imputés	983	530
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	16 896
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	69 822
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Désignation de l'entreprise : SASU 3C INSTAL 15				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/07/2017		et clos le : 30/06/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	844 943
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	844 943
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	1
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	79 009
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	381 181
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	460 191
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	384 753
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	384 753
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	844 943	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	01/07/2017	160	30/06/2018
Date de cessation		186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 313		2 955
TOTAL	4 313		2 955
Prêts, autres immobilisations financières			1 600
TOTAL			1 600
TOTAL GENERAL	4 313		4 555

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 268	7 268
TOTAL			7 268	7 268
Prêts, autres immobilisations financières			1 600	1 600
TOTAL			1 600	1 600
TOTAL GENERAL			8 868	8 868

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	181	1 340		1 521
TOTAL	181	1 340		1 521
TOTAL GENERAL	181	1 340		1 521

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 340				
TOTAL	1 340				
TOTAL GENERAL	1 340				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600	1 600	
Autres créances clients	286 985	286 985	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 475	63 475	
Divers état et autres collectivités publiques	1 634	1 634	
TOTAL	353 694	353 694	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	18 434	18 434		
Fournisseurs et comptes rattachés	134 465	134 465		
Personnel et comptes rattachés	3 635	3 635		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 764	5 764		
Impôts sur les bénéfices	72 491	72 491		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 000	9 000		
Autres impôts taxes et assimilés	186	186		
Autres dettes	256	256		
TOTAL	244 231	244 231		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 929			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	20			20

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Dépôts & Cautionnement	1 600	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 634
Total	1 634

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 04
Dettes fiscales et sociales	5 950
Total	6 464

19 AVR. 2019

3C INSTAL 15

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros

Siège social : La Grange de Guiral, 15 290 OMPS

828 270 322 RCS AURILLAC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 DECEMBRE 2018***DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018***

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 178 228,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	178 228,99 euros
A l'absorption totale des pertes antérieures	-294,45 euros
Solde	177 934,54 euros
A la réserve légale	200,00 euros
Solde	177 734,54 euros
A titre de dividendes	150 000,00 euros
Soit 7 500,00 euros par action	
Le solde	27 734,54 euros
En totalité au compte "autres réserves"	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Certifié conforme
La Présidente**

